

# Comment ça...?!?

MIEUX COMPRENDRE LE LYCÉE EXPÉRIMENTAL DE SAINT-NAZAIRE  
EN 10 QUESTIONS-RÉPONSES...

LYCÉE EXPÉ-  
RIMENTAL  
DE SAINT  
NAZAIRE

## ... Y a pas de proviseur.e, CPE, surveillant.e.s, personnels d'entretien et techniques, de cuisine ?

**1** Eh bien non ! Il y a max. 180 élèves et 17 membres de l'équipe éducative (MEE)... Et c'est tout ! Les deux collectivités travaillent dans tous les domaines ensemble : c'est la **cogestion**.

## ... Ce ne sont pas les adultes (direction, conseil d'administration, professeur.e.s...) qui décident ?

**2** Eh bien non ! Le **conseil d'établissement** (CE : 6 élèves et 2 MEE ) est notre organe décisionnel. Ses membres changent après les vacances (petites ou grandes). Le parlement, c'est ce qu'on appelle les **collèges** : le collège élèves et le collège de l'équipe éducative. Tout le monde est invité à donner son avis autour d'un ordre du jour commun aux deux collèges, pour aider le CE à prendre des décisions en prenant en compte un maximum d'avis.

## ... Y a pas de classes par niveau (seconde, première, terminale)... ?

**3** Eh bien non ! Les groupes fixes sont les **groupes de base**, ils sont hétérogènes. Ils se retrouvent une fois par semaine pour discuter de questions collectives. Et toutes les deux semaines, ils s'enchaînent pour prendre en main les rennes de l'établissement et se transforment en groupes de **gestion**. Ses membres se chargent alors de façon cogérée du secrétariat, de la cuisine, de la Casbah (cafétéria), de la documentation, du bricolage, du ménage...

## ... Les cours ne sont par discipline dans un emploi du temps fixe ?

**4** Eh bien non ! Du moins oui et non. L'emploi du temps a une base fixe : les temps institutionnels (collèges, groupe de base...) ne bougent pas. Ou peu. En revanche, les **ateliers** du matin (travail cogéré thématique) changent toutes les deux semaines. Les **activités** de l'après-midi (propositions de l'équipe éducative), parfois disciplinaires, changent à toutes les périodes.

## ... Les élèves n'ont pas un emploi du temps imposé ?

**5** Eh bien non ! Les élèves composent leur emploi du temps en fonction de leur projet. C'est ce que l'on appelle le « **libre choix** », malheureusement souvent mal interprété en « libre fréquentation », idée qui n'existe pas dans le projet du Lycée Expérimental....

## ... Les élèves viennent quand ils/elles veulent et ne justifient pas leurs absences ?

**6** Eh bien non ! Le projet d'établissement prévoit le « **libre choix** ». On décide de ce que l'on veut faire et on doit s'en expliquer dans des groupes d'évaluation (cf. question 7). Cela demande beaucoup d'autonomie... et ça s'apprend ! Quand on vit loin de ses parents (cela se produit pour de nombreux.ses élèves), on peut être tenté.e par la « libre fréquentation » (venir quand on veut)... C'est pourquoi une **attention particulière est portée aux absent.e.s**, bien que chaque absence ne soit pas enregistrée scrupuleusement dans un ordinateur. S'inquiéter du sort de chacun.e est de la responsabilité de tout.e.s. Là aussi, il s'agit d'une tâche cogérée.

## ... Y a pas de bulletins, de notes, de conseils de classe ?

**7** Eh bien non ! Chaque atelier (temps pédagogique du matin) fait l'objet d'un **bilan**, d'une **autoévaluation** que l'on confronte au groupe. Chaque quinzaine, les groupes ECCO (écoute, coopération, confrontation, ouverture) réunissent huit à dix élèves et un MEE. Dans ce créneau, le parcours et **projet** de chacun.e sont interrogés. On s'autoévalue, on se **coévalue**, on garde des traces écrites de tout ce parcours. Les MEE ne donnent **pas de notes**...

## ... On n'y passe pas le nouveau bac comme tout le monde ?

**8** Eh bien non ! Les élèves du Lycée Expérimental passeront le nouveau bac comme **candidat.e.s libres** (inscrit.e.s en établissement). Concrètement :  
> **en fin de première**, les élèves passeront les épreuves anticipées de français et la spécialité qu'ils/elles abandonnent en fin de première ;  
> **au deuxième trimestre de terminale**, ils/elles passeront des épreuves finales pour chaque discipline (tronc commun) qui sont normalement l'objet d'épreuves communes ;  
> **en fin de terminale** : le grand oral, la philosophie et les deux spécialités seront l'objet de dernières épreuves...

## ... Y a pas plus de 80% de taux de réussite au bac ?

**9** Eh bien aucune idée ! Nous ne savons pas quel est le taux de réussite au bac. Ce n'est **pas un critère** que nous retenons pour évaluer si le projet fonctionne, car il est peu significatif (par exemple : des élèves n'ont pas le projet bac, ne le préparent pas, mais s'y inscrivent quand même... donc entrent dans les pourcentages !). Ceci dit, la plupart des élèves qui prépare le bac avec énergie l'obtient, comme dans n'importe quel lycée.

## ... On ne peut pas « y envoyer » son enfant ?... et y muter des profs pas volontaires ?

**10** Eh bien non ! Un tel projet d'établissement nécessite des **volontaires**, élèves ou MEE.  
>> Les élèves choisissent avec leur(s) responsable(s) légal(aux) d'être scolarisé.e.s au Lycée Expérimental après un **entretien** de présentation du projet et une **visite**, animés par deux élèves et un MEE.  
Si les frais de scolarité sont gratuits, puisque nous sommes un **établissement public**, nous regrettons que parfois l'éloignement et donc des raisons financières empêchent certain.e.s de s'inscrire au lycée.  
>> Les MEE sont des professeur.e.s, fonctionnaires ou non, dépendant.e.s du Rectorat de Nantes. Mais leur recrutement, par **cooptation**, fait l'objet d'une procédure particulière. Cette tâche est confiée à l'équipe éducative..